



Délibération du Conseil Municipal N°2026/37

Portant affectation des résultats 2025 – Budget principal

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 21
Représentés : 2
Votants : 23
Absent : 0

Date de la convocation :
23.04.2026

Date affichage :
23.04.2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-huit heures trente-trois, le conseil municipal de la Commune de La Roquebrussanne s'est réuni, après convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-9 à L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Luc ANGELINI-AUTRAN.

Présents : Jean-Luc ANGELINI-AUTRAN, Christelle SAVELLI, Guillaume FRENDU, Emmanuelle VIALE, David LIBOUBAN, Virginie POITEVIN, Jean-Christophe COMOR, Ingrid LORENTE, Philippe QUILICHINI, Lydie LABORDE, Alexandre REBOUL, Marie-Paule GIRAUDO, Siegfried HUGUET, Vanessa DUMONT, Julien LUQUE, Delphine KOSOWSKI, Michel GROS, Sabine FONTANILLE, Bryan JACQUIN, Nathalie, WETTER Pierre VENEL.

Procurations : Manon ANQUET donne procuration à Christelle SAVELLI
Léo MANESSE donne procuration à Lydie LABORDE

Absent : /

Secrétaire de séance : Guillaume FRENDU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir examiné le compte financier unique statuant sur l'affectation du résultat, constatant que le compte financier unique 2025 fait apparaître un résultat de clôture de
+ 971 498,92 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de la section de fonctionnement

a. <u>Résultat de l'exercice 2025</u>	+ 237 471,89 €
b. Résultats antérieurs reporté	+ 215 788,72 €
<i>R 002 du compte financier unique (excédent)</i>	

Résultat à affecter : = a. + b. + 453 260,61 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

c. <u>Solde d'exécution d'investissement 2025</u>	+ 367 641,60 €
d. <u>Solde antérieurs reporté</u>	+ 66 151,16 €
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	+ 433 792,76 €
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	+ 84 445,55 €

Excédent de financement : = e. + f. + 518 238,31 €

AFFECTATION DU RESULTAT

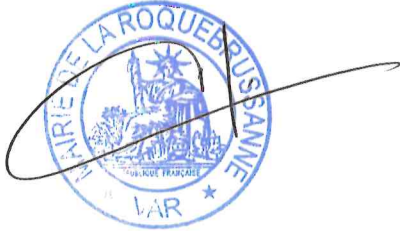
<u>Report en fonctionnement (R 002)</u>	+ 453 260,61 €
<u>Affectation en réserves (R 1068 en investissement)</u>	+ 0,00 €
<u>Report en investissement (R 001)</u>	+ 433 792,76 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

- **D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement 2025 du budget principal comme énoncé ci-dessus.

La ROQUEBRUSSANNE, le 30 avril 2026

Le Maire,
Jean- Luc ANGELINI-AUTRAN



Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 083-218301083-20260429-CM_2026_37-DE



Le secrétaire
Guillaume

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire

Publiée le :

Reçu en préfecture le :